

Tract, annonce publicitaire

- Un **tract** est écrit dans un but de propagande ou de mobilisation. On présente un programme ou on justifie une prise de position.
- Une **annonce publicitaire** est écrite dans le but de faire connaître un produit ou un type de produit et d'inciter le lecteur à l'acquérir.

Le tract et l'annonce publicitaire partagent certaines des conventions relatives à une brochure.

Registre : standard ou soutenu.